



HUIS CLOS

Société Anonyme au capital de 1.601.500 Euros

35 square Raymond Aron 76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS Rouen n°378 460 281 - Cotée à Euronext Paris

Compartiment C - FR0000072357 - HCL

www.huisclos.fr



Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
à l'assemblée générale mixte du 17 juin 2011

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour et l'avis préalable à l'assemblée générale comportant les projets de résolutions, ont été publiés respectivement au Balo n°55 du 9 mai 2011 et au Balo n°52 du 2 mai 2011. Ces derniers sont également consultables sur le site internet de la société www.huisclos.fr Rubrique > Le groupe Huis Clos > Informations règlementées. Les projets de résolutions font également partie intégrante du rapport financier annuel 2010 mis en ligne sur le site internet de la société (rubrique Le groupe Huis Clos > Informations règlementées)

Les documents prévus à l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables ;

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée

Parmi les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée générale figure la distribution d'un dividende de 2,75 euros par action. Sous réserve de cette approbation, le détachement du coupon aura lieu le 21 Juin 2011 avant bourse et la mise en paiement le 24 Juin 2011.